

Image not found or type unknown



ACHETER EN VEFA SANS FAIRE DE PRET

Par **Marylou59**, le 16/12/2019 à 14:36

Bonjour,

Ma mère souhaiterait acheter un appartement en VEFA et elle se pose la question en cas de décès, comment cela se passe-t'il avec les héritiers car elle ne veut pas que ses enfants aient des problèmes.

Le notaire peut-il régler les sommes avec son argent disponible ? A savoir elle n'a pas de dettes et ne fera pas de prêt bancaire. La signature se fera chez le notaire en Septembre 2020.

merci pour votre aide.

Cdt,

Madame xxxxxxxx